



VILLE DE LA GRAND'CROIX

2, rue Jean Jaurès - (42320)

ARRÊTÉ N° 2026/51

Délégation de pouvoir de police de l'urbanisme
à Monsieur Damien FERRIER

*Publié sur le site internet de la
commune le 29 mai 2026
NOM Prénom et qualité de l'auteur
de l'acte : Luc FRANÇOIS, maire*

Le Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2212-1 et suivants

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L. 480-1 et R. 610-1 à R. 610-3

VU l'arrêté municipal en date du 7 mars 2024 (n° 2024-089 RH) recrutant Monsieur Damien FERRIER, gardien-brigadier, par voie de mutation, à compter du 22 mars 2024

VU l'arrêté du Maire n°2024-244 RH en date du 3 octobre 2024, nommant Monsieur Damien FERRIER au grade de Brigadier-Chef Principal à compter du 1^{er} octobre 2024

VU le procès-verbal de prestation de serment n° RG 23/00177 en date du 12 décembre 2023

ARRÊTE

Article 1^{er} : Monsieur Damien FERRIER, exerçant les fonctions de gardien-brigadier de la police municipale de la Commune de La Grand' Croix (42320), est commissionné pour procéder à la recherche et à la constatation des infractions aux dispositions d'urbanisme.

Article 2 : le cas échéant, Monsieur Damien FERRIER pourra dresser les procès-verbaux nécessaires à la bonne application desdites dispositions.

Article 3 : le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Cette requête peut être déposée par écrit ou au moyen de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site internet : www.telerecours.fr.

Article 4 : Monsieur le Maire et Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé.

Ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Loire et au Service de gestion comptable (SGC Loire Sud).

La Grand' Croix, le 20 mai 2026

le Maire,

Luc FRANÇOIS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201030-20260520-2026-51-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/05/2026

Le maire, Luc FRANÇOIS

Reçu notification le
Monsieur Damien FERRIER